

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **6 avril 2020** à 20 h.

Le conseil de la municipalité de siège en séance ordinaire ce 6 avril 2020 par voie de visioconférence:

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

	Siège No 4	Mike Drouin	
Siège No 2	Julie Gagnon	Siège No 5	Michel Bélisle
Siège No 3	François Fréchette	Siège No 6	Martin Bahl

Le conseiller Pierre Lavallée est absent.

Est également présente par visioconférence
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

ATTENDU le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020 ;

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2020-04-085

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-086

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 MARS 2020

Il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 mars 2020, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-087

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2020

Il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 mars 2020, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2020-04-088

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2020

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mars 2020, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION PROJET RÉGL. 753-20 – MODIFIANT RÉGLEMENT 749-20 – TAXATION 2020

Avis de motion et présentation du projet de règlement est par les présentes donné par le conseiller Martin Bahl qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, le projet de règlement 753-20 modifiant le règlement 749-20 – taxation 2020 qui suit :

RÈGLEMENT NUMÉRO 753-20

MODIFIANT RÉGLEMENT 749-20 – TAXATION 2020

ATTENDU QUE la ministre de la Santé et des Services sociaux a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois afin de protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 ;

ATTENDU QUE durant la pandémie de la COVID-19, plusieurs services et entreprises non essentiels ont dus fermer ;

ATTENDU QUE plusieurs personnes sont sans emploi et sans revenu ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite alléger le fardeau fiscal des citoyens de la municipalité de L'Avenir ;

ATTENDU QUE la loi prévoit qu'une municipalité peut fixer le taux d'intérêt par résolution ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite modifier le taux d'intérêts fixé par le règlement 749-20 – Taxation 2020 ;

ATTENDU QU'un avis de motion et présentation du présent règlement a été donné, à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 6 avril 2020 par _____ ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 753-20 soit adopté et qu'il est statué et décrété par ce même règlement ce qui suit:

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉ

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement ;

ARTICLE 2

L'article 11 concernant le taux d'intérêt du règlement 749-20 – Taxation 2020 est abrogé.

Le taux d'intérêt sera fixé par résolution.

ARTICLE 3

L'article 12 concernant les chèques sans provision du règlement 749-20 – Taxation 2020 est abrogé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents le _____.

R 2020-04-089

7. FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT – SITUATION DE PANDÉMIE

ATTENDU la situation de pandémie et l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement ;

ATTENDU QUE de nombreux citoyens sont présentement sans revenu ;

ATTENDU QUE le premier versement de taxes a eu lieu avant la situation de pandémie ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite modifier le taux d'intérêt concernant les prochains versements de taxes municipales prévus le 4 juin et le 3 septembre ainsi que les taxations complémentaires et taxes de mutation à venir pour 2020;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de fixer le taux d'intérêt pour les taxes municipales dues à compter du 1^{er} avril à 0% jusqu'au 31 décembre 2020 ce qui inclus les versements de taxes du 4 juin et 3 septembre, taxation complémentaire et taxes de mutation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-090

8. TÉLÉPHONE BUREAU MUNICIPAL – CHANGEMENT DE FOURNISSEUR

ATTENDU QUE la municipalité n'a plus de service téléphonique et que le fournisseur actuel, Vertisoft, ne parvient pas à résoudre le problème ;

ATTENDU l'offre de service de Cogeco pour le service de téléphonie hébergée avec une ligne analogique pour le télécopieur à 234.25 \$ par mois plus les frais d'installation ponctuel de 150 \$;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'accepter l'offre de service de Cogeco pour le service de téléphonie au bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-091

9. RENOUVELLEMENT BAIL – 549 RUE PRINCIPALE – EN SUSPENS

ATTENDU QUE la Municipalité loue le local situé au 549 rue Principale à Synaptik Média ;

ATTENDU QUE le bail vient à échéance le 30 avril ;

ATTENDU la situation de pandémie actuelle ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de suspendre pour le moment le renouvellement du bail ainsi que les versements et ce, à compter du 1^{er} avril 2020 pour une période indéterminée.

Il est aussi résolu que le dossier soit réévalué à chaque mois selon l'évolution de la pandémie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-092

10. PROLONGATION TERME LOCATION/ACHAT CAMION INCENDIE

ATTENDU la résolution R 2020-03-062 concernant la prolongation du terme de location/achat du camion incendie pour 1 an ;

ATTENDU QUE la RBC offre à la municipalité 2 options :

1. Terme de 1 an avec montant résiduel de 14 500 \$, versement mensuel de 3 734.14 \$ + tx
2. Terme de 1 an avec montant résiduel de 1 \$, versement mensuel de 4 914.39 \$ + tx

ATTENDU QUE les versements sont calculés en fonction des taux proposés en date du 9 mars dernier et qu'au moment de la signature, les taux seront différents dû à la situation actuelle ;

ATTENDU QUE le terme avec montant résiduel de 14 500 \$ convient mieux puisqu'il respecte le montant prévu au budget 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de renouveler le terme de location/achat du camion incendie pour un an avec solde résiduel. Il est aussi résolu d'autoriser M. Jean Parenteau, maire, et Mme Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à la location/achat du camion incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-093

11. RENOUVELLEMENT ADHÉSION COGESAF 2020-2021

ATTENDU QUE l'adhésion au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins de la rivière Saint-François (COGESAF) est à renouveler pour 2020-2021 ;

ATTENDU QU'en faisant l'adhésion au COGESAF, au coût de 75 \$ pour l'année 2020-2021, la municipalité contribue à un effort pour le mieux-être de notre ressource d'eau ;

ATTENDU QUE M. Jean Parenteau, maire, est la personne déléguée au COGESAF ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu de renouveler l'adhésion au COGESAF pour l'année 2020-2021 au coût de 75 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-094

12. MRC DRUMMOND - PRÉVENTIONNISTE

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC de Drummond doivent atteindre les objectifs de prévention du schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;

ATTENDU QU'il y a des municipalités locales qui n'ont pas suffisamment de visites de prévention à faire annuellement pour maintenir à l'emploi un préventionniste à plein temps ;

ATTENDU QU'il pourrait y avoir des avantages à mettre en commun une ressource en prévention des incendies, entre autres, pour les visites de prévention et la production de plan d'interventions ;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond pourrait gérer la ressource dans ses locaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu que la municipalité de L'Avenir signifie son intérêt à partager une ressource avec d'autres municipalités locales et que la municipalité de L'Avenir demande à la MRC de Drummond de faire les démarches afin de proposer un service de préventionniste en sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-095

13. MRC DRUMMOND – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU QUE les municipalités locales de la MRC, en tant qu'employeur, ont des obligations en matière de santé et sécurité au travail envers leurs employés ;

ATTENDU la charge de travail, déjà très élevée, des directions générales ;

ATTENDU QU'il pourrait y avoir des avantages à mettre en commun une ressource permettant de maintenir et respecter les normes et les lois en santé et sécurité au travail ;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond pourrait gérer la ressource dans ses locaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu que la Municipalité de L'Avenir signifie son intérêt à partager une ressource avec d'autres municipalités locales et que la Municipalité de L'Avenir demande à la MRC de Drummond de faire les démarches nécessaires afin de proposer un service de supervision et de prise en charge en santé et sécurité au travail sur le territoire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2020-04-096

14. DEMANDE D'ALIMENTATION – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU la demande d'alimentation fait à Hydro-Québec pour l'alimentation du développement domiciliaire ;

ATTENDU l'entente reçue d'Hydro-Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'autoriser Mme Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente d'Hydro-Québec concernant l'alimentation du développement domiciliaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-097

15. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2019

ATTENDU QUE le cabinet FBL s.e.n.c.r.l. a effectué l'audit du rapport financier pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019 ;

ATTENDU la présentation du résumé à ce sujet ;

ATTENDU QUE les états financiers sont déposés au présent conseil, chaque membre du conseil en ayant reçu copie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 préparés par le cabinet FBL s.e.n.c.r.l.. Il est aussi résolu que le FBL s.e.n.c.r.l. inscrive les états financiers sur SESAMM. Il est aussi résolu que le rapport financier soit disponible sur le site web de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-098

16. CENTRE-DU-QUÉBEC SANS FIL – COTISATION 2020

ATTENDU QUE la cotisation du Centre-du-Québec sans fil pour les points d'accès de l'église, parc, centre des loisirs et bibliothèque est à renouveler ;

ATTENDU QUE la cotisation 2020 au montant de 340 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de renouveler la cotisation du Centre-du-Québec sans fil pour 2020 au montant de 340 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-099

17. SOMME PAYABLE POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC 2020

ATTENDU la facture reçue pour la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec pour 2020 au montant de 121 385 \$ payable en deux versements soit le 30 juin et 31 octobre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'autoriser le paiement de la facture au montant de 121 385 \$ pour les services de la Sûreté du Québec et ce, en deux versements soit le 30 juin 2020 et le 31 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

R 2020-04-100

18. ACHATS AVRIL 2020

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour avril 2020

	Coût unit.	Qté	Total
02-220-01-454 Formation autopompe (2 pompiers)	1 400.00 \$	2	2 800.00 \$
02-220-01-454 Formation désincarcération (2 pompiers)	1 675.00 \$	2	3 350.00 \$
02-220-01-454 Formation officier non-urbain	2 200.00 \$	1	2 200.00 \$
02-220-00-650 Bottes	425.00 \$	1	425.00 \$
Total de la demande			8 775.00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 8 775 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-101

19. FRÉDÉRIC DEMERS – CESSATION D'EMPLOI

ATTENDU la situation de pandémie de la COVID-19 ;

ATTENDU QU'il est impossible pour le préventionniste, Frédéric Demers, de faire des visites de prévention dans la situation actuelle ;

ATTENDU QUE M. Demers partage son temps entre les municipalités de L'Avenir, Lefebvre et Durham-Sud et que celles-ci ont remis une cessation d'emploi à M. Demers ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de remettre à M. Demers une cessation d'emploi effective le 23 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-102

20. INSTALLATION ROUTER ET CONFIGURATION

ATTENDU le service incendie utilise le logiciel Première Ligne qui est installé sur le serveur de la municipalité ;

ATTENDU QUE le router permettant le branchement à distance à Première Ligne ne fonctionne plus ;

ATTENDU l'offre d'installation et de configuration d'un router par Performance informatique au montant de 329 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'accepter l'offre de service de Performance informatique pour l'installation et la configuration d'un router pour la connexion à distance à Première Ligne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2020-04-103

21. APPEL D'OFFRES – ABAT-POUSSIÈRE 2020

ATTENDU QUE la municipalité a fait un appel d'offres sur invitation dans le but de faire l'achat d'abat-poussière ;

ATTENDU QUE suite aux invitations les résultats sont les suivants :

Somavrac C.C. Inc. (conforme)

Type de produit :	Chlorure de calcium 35%
Format :	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée :	129 500 litres
Taux / litre :	0.3702 \$
Sous-total :	47 940.90 \$
TPS :	2 397.04 \$
TVQ :	4 782.10 \$
Total :	55 120.04 \$

Multi Routes Inc. (conforme)

Type de produit :	Chlorure de calcium 35%
Format :	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée :	129 500 litres
Taux / litre :	0.395
Sous-total :	51 152.50 \$
TPS :	2 557.62 \$
TVQ :	5 102.46 \$
Total :	58 812.59 \$

ATTENDU QUE Somavrac C.C. Inc. est le plus bas soumissionnaire au montant de 55 120.04 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'octroyer le contrat d'abat-poussière 2020 à la compagnie Somavrac C.C. Inc. pour du chlorure de calcium à 35% au montant de 0.3702 \$ le litre aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges *abat-poussière 2020*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-104

22. REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES LOURDS

ATTENDU l'avis de mise à jour annuelle de l'inscription de la municipalité au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds reçu ;

ATTENDU QUE l'inscription doit être faite avant le 24 avril ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser la directrice générale à faire l'inscription annuelle au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds 2020 au coût de 144 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-105

23. RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire du rapiéçage mécanisé sur les routes Boisvert et Ployart, 5^e rang et McGiveney représentant une quantité d'environ 170 tonnes ;

ATTENDU QU'à la suite d'une demande de prix, Vallières Asphalte Inc. offre le meilleur prix au taux de 136 \$ la tonne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de faire effectuer les travaux de rapiéçage mécanisé par Vallières Asphalte Inc. au taux de 136 \$ la tonne et ce pour environ 170 tonnes sur les routes McGiveney, Boisvert et Ployart et 5^e rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-106

24. RECHARGEMENT ANNUEL

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir le rechargement à effectuer pour 2020 ;

ATTENDU QUE le matériel de rechargement utilisé sera celui de J. Noël Francoeur Inc. au prix de 9.25 \$ la tonne ;

ATTENDU QUE pour le rechargement annuel, 2 000 tonnes sera nécessaire sur le 5^{ème} rang, 7^e rang et la route Beaulac ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de faire l'achat d'environ 2 000 tonnes de matériel de rechargement de J. Noël Francoeur Inc. pour le rechargement annuel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-107

25. MARQUAGE LIGNE DE RUE

ATTENDU que la municipalité souhaite faire effectuer les travaux de lignage de rue sur les routes Ployart et 1^{er} rang ;

ATTENDU QUE l'offre de Marquage Traçage Québec au taux de 0.199 \$ du mètre linéaire pour la ligne blanche et de 0.204 \$ pour la ligne jaune représentant un montant de 5 138 \$ pour les travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu de faire effectuer les travaux de lignage de rue sur les routes Ployart et 1^{er} rang par Marquage Traçage Québec pour un montant de 5 138 \$ pour l'ensemble des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-108

26. BALAYAGE DE RUE

ATTENDU QUE les travaux de balayage des rues seront bientôt à effectuer ;

ATTENDU l'offre de service des Entreprises Clément Forcier au taux horaire de 172 \$ pour un montant total d'environ 2 236 \$ plus taxes incluant le transport ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire le balayage du stationnement de la Maison de la Culture et du rond-point de l'église ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de faire effectuer les travaux de balayage de rues par Les Entreprises Clément Forcier au taux horaire de 172 \$. Il est aussi résolu d'effectuer le balayage dans le stationnement de la Maison de la Culture et du rond-point de l'église.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-109

27. EMBAUCHE – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'embauche de la personne responsable de l'entretien des espaces verts ;

ATTENDU QUE M. Sylvain Shank qui a occupé ce poste l'an dernier est intéressé à occuper le poste pour la saison 2020 ;

ATTENDU QUE son embauche est effective maintenant et la directrice de voirie, Mme Isabelle Vanier, déterminera la date d'entrée en fonction selon l'évolution de la pandémie et les besoins de la municipalité ;

ATTENDU QUE le salaire du poste d'entretien des espaces verts est établi selon la grille salariale 2020 adoptée en décembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu de faire l'embauche de M. Sylvain Shank au poste d'entretien des espaces verts et ce, selon les conditions établies.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2020-04-110

28. ADOPTION RAPPORT FINANCIER RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-ST-FRANÇOIS

ATTENDU le dépôt du rapport financier 2019 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit en faire l'adoption ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter le rapport financier 2019 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-111

29. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-ST-FRANÇOIS – SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

ATTENDU QUE la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François a un surplus accumulé non affecté de 1 558 609 \$ au 31 décembre 2019 ;

ATTENDU QUE selon les informations obtenues, la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François devait mandater son vérificateur lors de l'audition des livres de l'année 2019 afin d'établir le montant nécessaire à son roulement annuel pour redistribuer aux municipalités membres à chaque début d'année le solde non nécessaire de son surplus accumulé non affecté ;

ATTENDU QUE la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François devrait mandater dès sa prochaine séance son vérificateur pour établir le montant nécessaire à son roulement annuel afin de redistribuer aux municipalités membres le solde de son surplus accumulé non affecté pour leur permettre de traverser la crise de la COVID-19;

ATTENDU QUE le surplus remis annuellement par la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François aux municipalités membre pourrait servir à réduire sa tarification annuelle de l'année suivante pour la cueillette, le transport, l'enfouissement, la récupération des déchets, des matières recyclables et des matières organiques ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu de demander à la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François de mandater son vérificateur pour établir le montant nécessaire à son roulement annuel afin de redistribuer aux municipalités membres le solde de son surplus accumulé non affecté dès l'été 2020 pour leur permettre de traverser la crise de la COVID-19.

Il est aussi résolu de demander à la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François si les municipalités doivent éponger le déficit dans l'éventualité d'une mauvaise année financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-112

30. ACHAT D'ALUN

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'achat d'alun pour les eaux usées ;

ATTENDU la soumission pour l'alun au coût de 2 310 \$ pour 3 000 litres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser l'achat d'alun pour 2020 pour un montant de 2 310 \$ pour 3 000 litres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-04-113

31. VIDANGE DE LA STATION DE POMPAGE

ATTENDU QUE la vidange de la station de pompage est à effectuer ;

ATTENDU la soumission de Vacuum Drummond au montant d'environ 800 \$ plus taxes applicables selon la quantité recueillie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire effectuer la vidange de la station de pompage par Vacuum Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

LOISIRS ET CULTURE

R 2020-04-114

32. CAMP DE JOUR 2020 - DÉLAI

ATTENDU la situation de pandémie de la COVID-19 ;

ATTENDU QUE le camp de jour municipal est en préparation pour l'été 2020 ;

ATTENDU QUE plusieurs parents ont déjà envoyé leur formulaire d'inscription ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu que la municipalité mette en suspens les préparations du camp de jour et suive l'évolution de la situation.

Il est aussi résolu que les parents ayant déjà envoyé leur formulaire d'inscription aient une place de réservée si le camp de jour a lieu.

Il est aussi résolu qu'aucun encaissement de paiement ne soit effectué avant le rétablissement de la situation.

Il est aussi résolu de rendre disponible un montant de 5 000 \$ pour la préparation des activités du camp de jour advenant le cas du rétablissement de la situation. Le dossier sera réévalué lors du conseil de mai.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

33. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mars 2020 est remis à tous les conseillers.

34. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période de questions reçues par courriel à lieu. Les questions sont les suivantes :

-Aucune question reçue

R 2020-04-115

35. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, de lever la séance à **20 heures 38 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 4 mai 2020.

Fournisseurs	Description	Solde
Sébastien Levesque	Déplacement formation - Asbestos	302,40 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU (16/02)	167,29 \$
Eurofins Environex	Analyse EP (03/03)	55,77 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU (08-03)	92,85 \$
Vertisoft inc	394-2422 - Mars 2020	127,13 \$
Pyrogaz inc	R2020-02-045 Remplacement unité de chauffage	4 594,78 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Avril 2020	363,14 \$
Service de sécurité ADT	Système d'alarme du 01-04-20 au 30-06-20	200,02 \$
Enviro 5	Vidange fosse septique - 361 rue Ernest	171,97 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	110,51 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette et inter 5000	320,80 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	101,53 \$
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Mars 2020	204,50 \$
Bell Canada	394-3032 du 16/03/20 au 15/04/20	82,14 \$
Kubota Drummondville	Filtre, anti-sclap roller, pin - Tracteur à gazon	316,12 \$

Kubota Drummondville	Seal oil, o ring, collar support - Tracteur à gazon	147,87 \$
Kubota Drummondville	Pneus, anti-scalp, pin, seal oil, - Tracteur gazon	204,00 \$
Buffet à la Carte	Repas incendie	124,87 \$
Suroît Propane	Chauffage propane - Garage municipal	971,91 \$
Suroît Propane	Chauffage propane - Salle des Loisirs	235,55 \$
Suroît Propane	Chauffage propane - Salle des Loisirs	287,12 \$
Suroît Propane	Chauffage propane - Garage municipal	446,44 \$
Carrieres PCM Inc.	Rechargement effondrement 2e Rang	3 910,07 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Filtres - Camion pompe	177,01 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Filtre - Camion pompe	35,70 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Connect grote - Inter 5000	11,05 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Bouteille cato - Inter 5000	51,74 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Réparation avant inspection annuelle - Camion pompe	173,88 \$
Rouge Excavation Inc	Travaux de pelle - Incendie route Ployart	482,90 \$
Rouge Excavation Inc	Travaux de pelle - Ponceau défoncé 4e Rang	965,79 \$
CMP Mayer Inc.	Blind cap - Camion-citerne	86,23 \$
Commission scolaire des Chênes	Fibre optique - Mars 2020	257,06 \$
Le Pro du Pare-Brise	Réparation pare-brise - Mack blanc	390,91 \$
Marie-Lyne Joncas	Remboursement location de salle	125,00 \$
Mylène Tétreault	Subvention couches lavables - Mylène Tétreault	174,48 \$
Fournitures ind. MEGA Ltée	Boulons, écrous - Inter 7600	12,66 \$
Fournitures ind. MEGA Ltée	Boulons, écrous, rondelles - Tracteur	48,99 \$
Garage J. Fortier	Inspection annuelle - Camion pompe	143,72 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Février 2020	259,22 \$
Hydro Québec	Gloriette du 18/01/20 au 17/03/20	19,84 \$
Hydro Québec	Gloriette du 15/11/19 au 17/01/20	33,88 \$
Hydro Québec	Salle des loisirs du 22/01/20 au 18/03/20	333,00 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 21/01/20 au 18/03/20	805,57 \$
Hydro Québec	Bureau du 18/01/20 au 17/03/20	984,83 \$
Canac	Pelle, balai, bidon d'essence - Garage	84,99 \$
Canac	Escompte sur facture 263951	(0,74 \$)
Canac	Matériel pour camp de jour et salle des loisirs	328,33 \$
Canac	Escompte sur facture 26617	(2,86 \$)
Machinerie C & H inc	Sangle - Tracteur	79,86 \$
Machinerie C & H inc	Évaluation des réparations - Tracteur	504,34 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Vérifier roue AR droite, changer strap - Inter 7600	447,67 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Vérification pré-achat - Inter 5000	413,91 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Réparation avant inspection annuelle - Camion pompe	633,77 \$
Megaburo	Cartable pour règlements	14,87 \$
Megaburo	Trombone, pince boite rangement, cartable	58,54 \$
Cogeco Connexion inc	394-2741 du 13/03/20 au 12804/20	69,24 \$
MRC Drummond	Cours d'eau - Rivière noire branche # 13	181,50 \$
MRC Drummond	Service d'inspection - Février 2020	1 590,68 \$
MRC Drummond	Formation Lyne Lampron sur Somum	28,27 \$

Pérusse Gilles	Remboursement achats	17,24 \$
Pérusse Gilles	Remboursement achats	5,75 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil d'avril 2020	223,05 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte du conteneur du garage	50,00 \$
Robitaille Equipement inc	Lames doubles - Tracteur	448,40 \$
SCU - Marc-Antoine Coté	R2019-11-293 Consultations en urbanisme	801,96 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	1 642,52 \$
Info Page	Fréquence numérique - Mars 2020	86,98 \$
Info Page	Fréquence numérique - Avril 2020	86,98 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	Remplacement du ponceau défoncé 4e Rang	908,88 \$
La Recharge	Tambour pour imprimante - DGA	143,64 \$
Condor Chimiques Chemicals inc	Asphalte froide	561,36 \$
Lemire Suzie	Déplacement dg - Janvier à mars 2020	53,34 \$
Pinault Line	Achat timbres	118,22 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Mars 2020	75,60 \$
Isotech Instrumentation Inc.	Nettoyage habits de combat	669,84 \$
Isotech Instrumentation Inc.	Nettoyage habits de combat	687,00 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	30 125,37 \$

AFEAS Région Centre du Québec	R2020-03-075 Aide financière	300,00 \$
Association des Chefs en	R2020-03-070 Cotisation membre actif	310,43 \$
ADMQ	R2020-03-067 Inscription Congrès 2020	638,11 \$
Bibliothèque Municipale	R2020-01-007 Contribution municipale	2 667,00 \$
Comité des Loisirs de L'Avenir inc	R2020-03-076 Subvention estivale	8 000,00 \$
Frédéric Demers	R2020-03-069 Cotisation 2020 ATPIQ	55,00 \$
MRC Drummond	R2020-01-007 Quote-part	6 475,33 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2020-01-007 Quote-part	9 188,13 \$
Lafond Carol Ann	R2017-12-311 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Ministre des Finances	R2020-03-078 Renouvellement permis # 203649	63,75 \$
Lemire Suzie	R201812-308 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Ulverton	R2020-03-060 Redevance carrière et sablière	4 778,61 \$
Maison de la Culture de L'Avenir	R2020-01-028 Entente 2020	7 500,00 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	40 076,36 \$

SALAIRES MARS 2020	
Salaires nets mars 2020	23 353,33 \$
Remises provinciales mars 2020	7 089,82 \$
Remises fédérales mars 2020	2 910,35 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES MARS 2020	33 353,50 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER MARS 2020	30 125,37 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES MARS 2020	40 076,36 \$
TOTAL COMPTES À PAYER MARS 2020	103 555,23 \$